



Rentrée sociale URIOPSS Auvergne Limousin 2015-2016

Mardi 6 octobre, à Saint Ours les Roches

Entre Secteurs et Territoires : Les réformes en cours

Propos introductifs

Frédéric RAYNAUD, Président de l'URIOPSS Auvergne Limousin

La rentrée sociale est un moment traditionnel important pour le réseau des Uriopss car il permet de faire le point sur l'année écoulée et de visualiser l'année qui se dessine.

Cette vidéo *[enregistrement vidéo de l'Uniopss diffusé en introduction]* retrace bien de façon contextuelle et prospective les mutations de notre secteur.

Certes l'activité législative est importante : le nombre de texte discutés, adoptés ou en préparation est impressionnant. Cependant, elle n'est pas toujours cohérente et les résultats ne sont malheureusement pas au rendez-vous.

Quoi qu'il en soit, elle a nécessité et nécessite encore, une forte mobilisation pour notre réseau Uniopss-Uriopss, qui a été auditionné et associé à ces différents travaux.

Le projet sur le papier était ambitieux, reste qu'à force de ménager les différentes parties prenantes, il ne reste plus grand-chose, et que l'on peut ressentir un certain sentiment de frustration.

Quelques exemples :

La réforme territoriale devait simplifier le mille-feuille et générer des économies,

La Loi de l'adaptation de la société au vieillissement n'envisage ni la refondation du secteur de l'aide à domicile, ni le financement des établissements, et aucune avancée concernant le 5^{ème} risque (droit universel à compensation)

La Loi de santé même si elle retient la prévention et la lutte contre les inégalités en santé comme des axes majeurs de la stratégie de santé, ne favorise pas une meilleure articulation entre les différents acteurs en santé et entre le sanitaire et le médico-social.

De plus, le recul du gouvernement sur le service territorial de santé a suscité le trouble (étant donné que la coordination des acteurs sur le territoire est une question majeure). Tout ceci, dans un contexte budgétaire guère facilitant...Car comment proposer des solutions d'évolution quand on conduit une rationalisation drastique des crédits ?

Concernant le Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté, même si les axes sont conformes, les résultats tardent à se faire sentir, en raison de la persistance de la crise économique et de la montée du chômage qui l'accompagne. De plus, l'hébergement et le logement sont en crise grave notamment sur les aides à la pierre et les aides personnelles au logement.

Au sujet de l'accueil de l'étranger et de la place des immigrés en France : l'actualité estivale a fait ressortir de façon particulière la problématique de l'accueil de l'étranger. Les tragédies internationales ont occasionné de nombreux départs ... Un certain nombre de réfugiés viennent demander asile en Europe.

Ces événements coïncident avec l'adoption en juillet, de la Loi relative à la réforme du droit d'asile et l'ouverture des débats sur la Loi relative aux droits des étrangers. Reste à voir si l'objectif annoncé de donner une qualité d'accueil aux réfugiés soit possible dans ce contexte notamment au niveau financier ... ce qui supposerait un accroissement massif des places en CADA.

Concernant la protection de l'enfance, il y a également bien des travaux à mener. On constate que la proportion d'enfants pauvres s'est encore accrue en France, que l'évolution des publics suppose l'adaptation de l'offre, et que la place des enfants et des familles doit être bien évidemment réfléchie.

De façon globale, en reprenant les propos du président de l'Uniopss Patrick Doutreligne : *« Le creusement des inégalités que nous observons est sans doute l'élément le plus inacceptable de cette évolution, qu'aucun discours politique et économique ne saurait justifier à nos yeux ».*

De plus, *« La force d'une société se mesure à la place qu'elle octroie aux personnes les plus faibles, aux personnes âgées et aux enfants »*

Cette année, les associations devront s'adapter encore une fois à la situation économique laissant peu de marge de manœuvre (cf. voir conjoncture économique présentée dans le document de rentrée sociale), à la réforme territoriale, à la reconfiguration des syndicats employeurs, à leur réinscription dans l'ESS, à l'adaptation de leur modèle socio-économique...

Notre secteur a besoin d'évoluer, de se renouveler et d'innover. Ensemble les bénévoles, les administrateurs et les salariés, doivent unir leurs forces, leurs ambitions pour construire la société de demain.

J'en profite, d'ailleurs pour inviter au congrès de Montpellier du 30 mars au 1^{er} avril 2016 ; *« Ensemble, une société à réinventer ! »* qui portera sur cette capacité d'innovation qu'ont les associations depuis toujours.

En vous remerciant pour votre écoute, et en vous souhaitant une excellente journée parmi nous.

Propos introductifs

Julie AIGRET, Directrice de l'URIOPSS Auvergne Limousin

Comme vient de vous le rappeler Frédéric Raynaud, le contexte actuel : réforme territoriale, projets de lois divers et variés... suppose des efforts d'adaptation de la part des associations, et suppose l'élaboration de stratégies ...

Pour pouvoir établir une stratégie, encore faut-il en amont avoir une vision précise de son environnement.

J'ai donc eu envie de **me référer à la théorie des jeux**.

Il s'agit d'un outil d'analyse des comportements humains datant du début du 20^{ème} siècle. Elle permet d'analyser les relations économiques et sociales sous la forme de jeux stratégiques.

Ses domaines d'application sont multiples. Si les économistes ont été les premiers à s'approprier cet outil, ils ont depuis été rejoints par les sociologues et les chercheurs en sciences sociales.

La théorie des jeux permet de prédire les équilibres d'un jeu c'est à dire les états dans lesquels aucun joueur ne souhaite modifier son comportement compte tenu du comportement des autres joueurs.

Vous l'aurez compris, on se trouve tous sur un grand échiquier et nous devons faire en sorte de prendre les bonnes décisions pour le bien-être des usagers dont nous avons la charge. La victoire ou la défaite d'un des joueurs dépendant autant de ses propres choix tactiques que de ceux de son rival. De nombreuses situations économiques, politiques se ramènent à des jeux stratégiques.

Le but étant de comprendre les différentes interactions qui interviennent quand les résultats d'un joueur dépendent des choix des autres.

Tous les jours, des décisions de stratégie sont prises par des particuliers (emprunts, achats, placements...), par des entreprises, des associations (fusion, licenciements,...), par des gouvernements (politiques sociales, financières,...).

Comme dans tout jeu de stratégie, elles interviennent sans que le joueur soit informé – ou très mal – des décisions des autres.

Or, sans cette connaissance, comment peut-on choisir la suite des actions à mener ?

Estimez-vous être suffisamment informés aujourd'hui par rapport aux différentes politiques publiques en cours et à leurs traductions territoriales ? Arrivez-vous à anticiper les évolutions en cours ? Est-ce que votre modèle actuel reste pertinent ?

Si nous partons du principe que nous sommes dans la situation d'un joueur dont les résultats vont dépendre des choix des autres ; nous sommes donc tributaires des choix d'une politique publique, des collectivités locales, de vos associations cousines ou concurrentes,

des fédérations, des syndicats, des OPCA, et des choix des publics fragiles et de leurs familles.

Vous devez donc en tant que joueur prendre votre décision en fonction de ce que vous pouvez prévoir du comportement des autres.

De façon concrète, quelques exemples :

-  *Si vous êtes une association mono gestionnaire devez-vous envisager un regroupement pour survivre dans le nouvel environnement de la Grande région ?*
-  *Une association multi-établissements développera-t-elle une stratégie de développement sachant qu'un groupe national a des velléités d'implantations régionales ?*
-  *Une association locale décidera-t-elle de se développer en créant ou en reprenant des activités existantes en Rhône-Alpes ou en Aquitaine ? En sachant que des associations de Rhône-Alpes ou d'Aquitaine pourraient faire de même ?*

Et comme le dirait : Sun TZU, général chinois

« Le général qui gagne une bataille a médité, calculé avant de combattre. Le général qui perd une bataille a fait moins de calculs. Donc, beaucoup de stratégie mène à la victoire, peu de stratégie à la défaite : que dire du hasard total ! »

La réforme territoriale va forcément venir nous bousculer et nous amener à repenser notre stratégie ou à construire une stratégie.

Le Premier ministre Manuel Valls a déclaré le 31 juillet dernier :

« Nous sommes en train de dessiner la nouvelle France des territoires : des grandes régions fortes qui portent l'aménagement, le développement économique, des départements qui doivent assurer la cohésion sociale, une intercommunalité et des communes qui sont là pour maintenir cette indispensable proximité »

Mais cette déclaration apporte son lot de questionnements d'autant que nous n'avons pas encore une vision claire de ce nouveau paysage :

- L'introduction généralisée de la contractualisation entre les acteurs locaux ne risque-t-elle pas d'avantager des territoires par rapport à d'autres ?
- Comment assurer une équité territoriale pour éviter une fracture sociale ?
- Quid du financement des collectivités ?

L'objectif de cette journée est de vous aider à clarifier un certain nombre de points.

Si vous souhaitez vous documenter, je vous engage à la lecture du document conjoncturel, fruit du travail du réseau Uniopss-Uriopss et qui retrace pour chaque secteur les grandes orientations politiques de l'année à venir, sans parler des prévisions budgétaires.

Cette année, nous avons souhaité organiser différemment cette journée, nous avons ainsi fait le choix ce matin de débiter par une plénière pour analyser ensemble les différents enjeux de la réforme territoriale, rencontrer nos élus et pouvoir leur poser toutes les questions qui nous taraudent.

Cet après-midi sera consacré aux forums et ateliers qui ont pour objectif pour les uns de vous renseigner sur des supports, des outils et de poser vos questions, et pour les autres de travailler en petits groupes sur l'actualité de vos secteurs.

Ce travail devant nous servir de fil rouge pour l'année qui vient afin de représenter au mieux vos intérêts. Il était aussi important pour nous en tant qu'interfédéral de donner une place à part entière aux fédérations du secteur.

Je tiens à remercier tout particulièrement :

- L'appui financier de la Région Auvergne.
- Les membres du club des partenaires : ADERE, AG2R, Caisse des dépôts, Crédit mutuel, CEGI Alfa, Crédit coopératif, Caisse d'épargne, SHAM, Carpe Diem.

Et toute l'équipe de l'Uriopss qui s'est investie à mes côtés pour organiser cette traditionnelle journée.

Je vais laisser maintenant la parole à Ronald MAIRE, Conseiller technique Organisation territoriale - Politiques sanitaires et sociales à l'Uniopss qui va nous faire réfléchir sur la réforme territoriale et ses enjeux pour le secteur privé à but non lucratif.

* * *

*